

Roche : la demande d'homologation de tocilizumab sera examinée en priorité aux États-Unis

Compte Test - 2025-06-13 10:27:20 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Le groupe pharmaceutique Roche a annoncé le lundi dernier que la demande d'homologation qu'il a formulée auprès de la FDA (Food and drug administration - États-Unis) pour l'utilisation du tocilizumab (Actemra® ou RoActemra®) dans la prise en charge des patients hospitalisés pour une infection au Covid-19 allait bénéficier du statut de «revue prioritaire». Ce statut est réservé aux médicaments destinés à la prise en charge de maladies graves pour lesquelles il existe peu d'alternatives thérapeutiques. Cet immunomodulateur indiqué dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, a été utilisé chez plus d'un million de patients hospitalisés pour une infection au Covid-19 à travers le monde. Il a pu être utilisé aux États-Unis grâce à une autorisation d'urgence qui lui a été accordée par l'Agence américaine en juin 2021. Le groupe pharmaceutique helvétique a déposé un dossier d'homologation auprès de la FDA en se basant sur quatre essais cliniques menés auprès de 5.500 sujets. Le feu vert de la FDA signifie que le tocilizumab est approuvé dans le traitement des patients hospitalisés pour Covid-19 soignés par corticostéroïdes et qui ont besoin d'oxygène. L'Agence européenne des médicaments (EMA) avait approuvé au mois de décembre dernier l'utilisation de ce traitement chez les patients hospitalisés pour une forme grave de Covid-19. Cet anticorps monoclonal a aussi été pré-qualifié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au mois de février dernier pour traiter les patients atteints de formes graves de Covid-19. Cette pré-qualification, le rendra plus accessible aux pays à faibles revenus.